

Guéret, le 20 juin 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

La rarissime Marouette de Baillon entendue à l'étang des Landes !

Classée en 2004, **l'étang des Landes est l'unique réserve naturelle nationale de Creuse**. Haut-lieu de l'ornithologie limousine, ce site unique **géré par le Conseil départemental** en collaboration avec le Conservatoire des Espaces Naturels du Limousin, vient de montrer une nouvelle fois que son classement n'est pas galvaudé.

En effet, la **rarissime Marouette de Baillon** (*Zapornia pusilla*) a pu être **entendue** par le garde scientifique de la réserve lors d'une séance de suivi durant une matinée du début du mois de juin. Son chant ressemble à certains coassements de grenouille verte ce qui le rend difficile à distinguer souvent du brouhaha des amphibiens. Elle chantait dissimulée dans les ceintures de végétation du bord de l'étang, au milieu des carex et petits roseaux. Ce petit raclement a été ensuite entendu par plusieurs ornithologues venus exprès pour l'entendre les jours d'après.

Ce petit oiseau palustre de la taille d'un merle, fait partie de la famille des rallidés dont le représentant le plus connu dans nos étangs est la Poule d'eau. Elle fréquente les milieux humides caractérisés par une végétation haute et inondée. Son régime alimentaire se compose essentiellement de larves d'insectes aquatiques.

En France métropolitaine, la Marouette de Baillon est **un nicheur considéré en danger critique d'extinction** puisque moins d'une dizaine de couples se reproduit chaque année, de manière très aléatoire, depuis les années 2000. C'est pourquoi cette **espèce est protégée en France** et plus largement en **Europe** où les effectifs nicheurs estimés seraient de l'ordre de 1 000 à 3 000 couples. L'espèce est **menacée** par la grande raréfaction des zones humides, en particulier depuis une quarantaine d'années.

En Limousin, l'espèce n'avait **pas été vue en période de reproduction depuis le début des années 1970** et seulement à l'étang des Landes. D'après l'atlas des oiseaux du Limousin réalisé par la Société pour l'Etude et la Protection des Oiseaux en Limousin (devenue LPO Limousin depuis), elle n'avait plus été contactée en Limousin jusqu'à l'automne 2013 où un individu a pu être observé en période de migration à... l'étang des Landes !

Plus que jamais en présence de ce genre d'espèces menacées d'extinction, les visiteurs de la Réserve peuvent contribuer à leur préservation en respectant la tranquillité des lieux et la réglementation du site (tenir les chiens en laisse et rester dans les sentiers de découverte), pour le plus grand bonheur de ses habitants ailés.